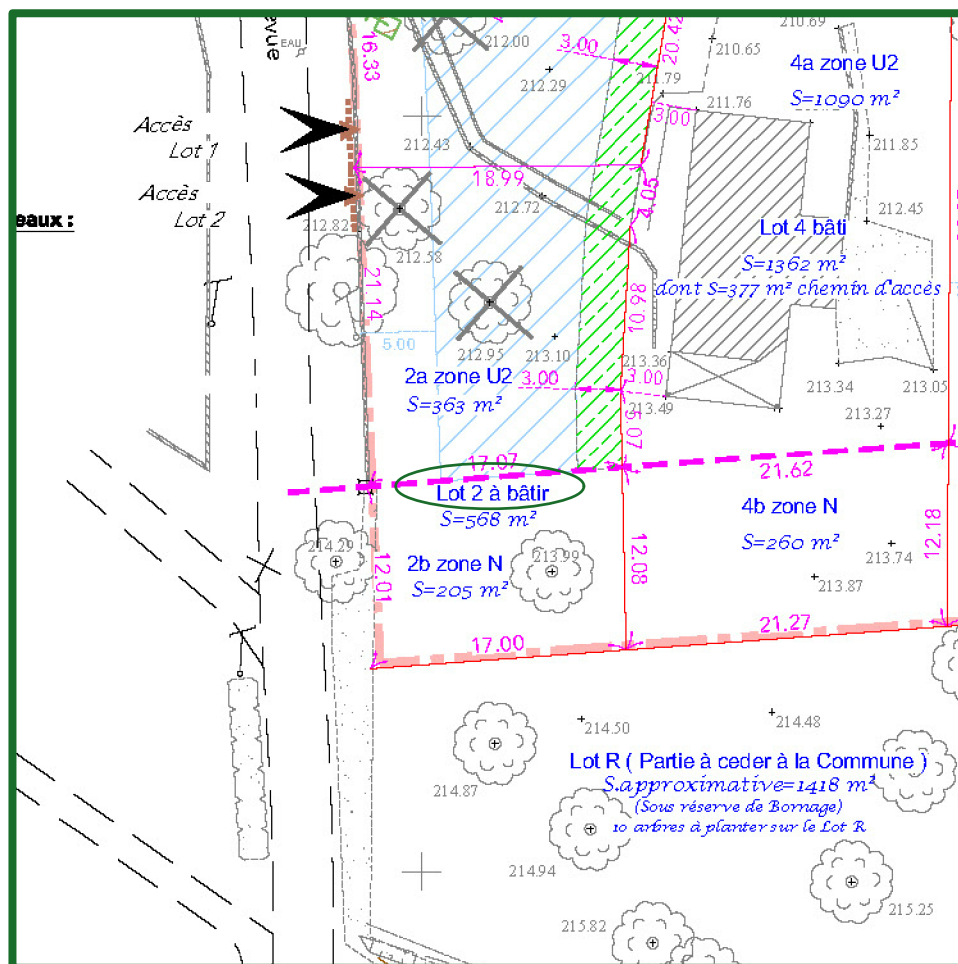


Esquisse des lots

Echelle environ 1/500

Attention, imprimez ce document option **Taille réelle** de votre imprimante !



Les surfaces et les côtes sont données à titre indicatifs. Elles ne seront définitives qu'après le bornage effectué par le géomètre expert.

Légende :

$S = x \text{ m}^2$ Surface.

 Zone d'accès au Lot (Largeur ; 4.00m imposée)

 Arbres à abattre

$S = - \text{m}^2$ Superficie [sous réserve d'alignement et de bornage contradictoire].

 Arbres existants

 Zones constructibles

Pour les constructions futures sur les lots 1 et 2 :
hauteur maximum autorisée de 6.00m à l'acrotère ou à la sablière